



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 17 décembre 2020

n° 196-20 C

**Objet :** RD - Rapport sur la situation en matière de développement durable - Année 2019

- date de convocation le 11 décembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 62

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	
<b>Arith</b>	
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	James Hallay - Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Corinne Charles - Lionel Mithieux - Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Bruno Stellian
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Brigitte Bochaton à Jean-Marc Léoutre - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Claudine Bonilla - de Jean-Pierre Casazza à Jean-Benoît Cerino - de Pierre Duperier à Hervé Ferroud-Plattet - de Philippe Ferrari à Marie Perrier - de Christian Gogny à Philippe Gamen - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Gaëtan Pauchet à Raphaële Mouric - de Cyndie Picot à Jimmy Bâabâa - de Farid Rezzak à Christelle Favetta-Sieyes

• conseillers excusés : 9

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Isabelle Dunod - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Saurel - Cécile Trahand

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 17 décembre 2020

délibération n° 196-20 C

objet **RD - Rapport sur la situation en matière de développement durable - Année 2019**

---

Aurélie Le Meur, vice-présidente chargée de la transition écologique et du développement durable, rappelle que le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 soumet les EPCI de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget ou lors de la tenue du débat d'orientations budgétaires, d'un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Le rapport doit permettre de rendre compte de la politique locale et de l'engagement de développement durable dans l'action locale. Il est structuré en 2 parties, l'une consacrée aux pratiques et activités internes à la collectivité et l'autre aux politiques territoriales, et doit analyser les impacts de chacune des actions, politiques et programmes au regard des 5 finalités à poursuivre en matière de développement durable :

- lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère,
- préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources,
- permettre l'épanouissement de tous les êtres humains,
- assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations,
- fonder des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le rapport en matière de développement durable de Grand Chambéry pour l'année 2019 est construit en 3 parties :

- présentation de la stratégie climat-air-énergie de Grand Chambéry et des objectifs 2025 du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET),
- actions en matière de transition écologique et de développement durable à l'échelle du territoire : évaluation de la mise en œuvre du PCAET sur la base des indicateurs clés et des indicateurs phares collectés et analysés sur l'année 2019,
- éco-exemplarité de la collectivité à travers le déploiement de ses compétences obligatoires et facultatives : suivi annuel Cit'ergie des compétences de la collectivité dans 6 domaines impactant les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et la qualité de l'air sur la base de l'auto-évaluation des indicateurs 2019.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** l'article L.2311-1-1 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** la délibération n° 199-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 portant approbation du Plan climat-air-énergie territorial de Grand Chambéry,

**Vu** l'avis du comité de pilotage PCAET / Cit'ergie du 27 novembre 2020,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : prend acte** du rapport sur la situation en matière de développement durable de Grand Chambéry pour l'année 2019.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 196-20 C

Objet de l'acte : RD - Rapport sur la situation en matière de développement durable  
- Année 2019

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 8 - Environnement

Date de l'acte : 17 décembre 2020

Annexe(s) : Rapport

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201217-lmc1H24589H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24589H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2020

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2020

Période d'affichage : du au